



République Française
**ASSOCIATION
NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE
NATIONAL
DU MERITE**
*Reconnue d'utilité publique
(décret du 28.01.1987)*

Concours arts visuels - arts plastiques :

la Fraternité

Cahier des charges

Les associations des "membres des palmés académiques" et de "l'ordre national du mérite", avec l'accompagnement de l'inspection académique 44 et de l'inspection pédagogique régionale arts plastiques proposent un concours d'arts plastiques autour de la thématique de "la fraternité".

Ce concours s'adressera aux élèves de CM1-CM2, des collèges et lycées du département de la Loire Atlantique. Le futur cycle de consolidation (dit le cycle 3 :CM1 CM2 6ème) sera plus particulièrement investi dans cette action.

L'action sera présentée et valorisée sur les sites académiques.

Le cahier des charges du concours permet de fixer les compétences attendues par cycle et constitue par ailleurs quelques propositions d'activités et autres pistes de réflexion.

1-Les orientations des programmes (extrait des BO n° 3 19 juin 2008 et BO n°1 5 janvier 2012)

Au cycle des approfondissements, les objectifs de l'instruction civique et morale sont en priorité la compréhension des grands principes de l'action morale.

Le socle commun de connaissances et de compétences intègre cette mission fondamentale: il s'agit de préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, conscients des principes et des règles qui fondent notre démocratie.

Dans des situations d'échanges variées, chaque élève apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

Pratiques artistiques et histoire des arts

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

Arts visuels

Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.

Projet de programme Arts plastiques et visuels (2016) :

Cycle 3 :

L'enseignement des arts visuels se fonde sur la pratique, conçue dans une relation à la création artistique. Au cycle 3, comme dans le cycle précédent, l'élève découvre et manipule des langages artistiques et s'en saisit de manière inventive.[...] Ce cycle affine ainsi le travail de construction d'un regard sensible et informé sur les pratiques, les démarches et les œuvres dans les différents domaines des arts visuels (dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installations, performances...).

Quatre grandes entrées organisent cet enseignement au cycle 3 : la représentation ; la fabrication ; la matérialité ; la présentation. Elles sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), en mobilisant les pratiques graphiques et picturales, sculpturales et architecturales, de la photographie, de la vidéo et de la création numérique pour développer chez l'élève des habiletés à fabriquer, représenter, mener un projet et s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre. Tout au long de ce cycle l'élève est conduit à interroger l'efficacité des outils, des matériaux et des gestes au regard **d'une intention, d'un projet.**

Cycle 4 :

Dans une logique d'approfondissement et d'enrichissement des acquis, le cycle 4 poursuit l'investigation des questions fondamentales abordées dans les cycles précédents (représentation, fabrication, matérialité, présentation) en introduisant trois nouvelles questions dont les contenus et interactions sont plus complexes : représentation, réalité, fiction ; œuvre, espace, auteur, spectateur ; processus de création, matérialité, objet.

Les contenus disciplinaires sont développés dans une complexité croissante ; les situations d'apprentissage mises en place par le professeur l'engagent à exercer sa responsabilité pour déterminer et rendre opérantes les progressions dans une logique d'approfondissements successifs des questions travaillées et des problématiques qu'elles convoquent.

Tout au long du cycle et à travers chacune des entrées du programme, les évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique sont progressivement abordées par la pratique et les repères culturels.

Dans ce cycle, une attention particulière est portée **au projet** de l'élève. Il développe encore davantage sa capacité à construire des réponses reposant sur son initiative et les choix autonomes qu'il fait dans une intention à visée artistique.

2- Les compétences travaillées

- S'impliquer dans un projet collectif
- Argumenter, justifier ses choix
- Coopérer avec un ou plusieurs camarades
- Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques

Cycle 3 (CM1 CM2 6^{ème}) :

- Fabriquer et représenter
- Mener un projet
- S'exprimer sur son travail, sur une œuvre

Cycle 4 (5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}) :

- Concevoir et réaliser des projets artistiques, individuels ou collectifs, mettant en jeu des langages plastiques choisis, diversifiés et maîtrisés dans leurs effets.
- Chercher et exploiter des informations et de la documentation notamment iconique, pour servir un projet de création ou le référencer à des œuvres.
- Mobiliser et aiguiser sa sensibilité pour servir une pratique artistique et appréhender les œuvres en questionnant la part du subjectif et la portée intellectuelle et morale des stéréotypes de représentation et de la liberté d'expression.
- Explorer une question par la pratique et le potentiel des moyens plastiques pour développer une intelligence pragmatique qui ouvre à la compréhension du monde et des œuvres.
- S'engager dans un processus de création artistique porté par une démarche consciente, une maîtrise des moyens matériels et techniques mobilisés et des effets produits.

3- Propositions et pistes pédagogiques

Le concours d'arts plastiques-arts visuels ouvert à tous les élèves de la Loire-Atlantique s'inscrit pleinement dans la Grande Mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République. La fraternité est l'une des trois composantes de la devise de la République française : "Liberté, égalité, fraternité". La fraternité est une valeur de l'humanité, comme en témoigne l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.
Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns
envers les autres dans un esprit de fraternité."

Le concours est ouvert à tous les enseignants et élèves concernés. Il s'agit d'explorer à travers la pratique artistique les questions articulées à l'idée de **FRATERNITE**.

3.1. Pour le premier degré :

Chaque classe réalise un carnet artistique alliant différents types d'expression (littéraire et plastique), diverses techniques et différents matériaux.

Restitution : carnet au format A5 orientation paysage relié avec une couverture, 20 feuilles

La notion de fraternité à l'école

Par les situations proposées (les différentes étapes, la restitution) les élèves prennent conscience de cette notion et se l'approprient.

L'enseignant spécifie bien aux élèves qu'ils travaillent en équipe et que le carnet est une réalisation collective.

Première étape

Proposer de faire un dessin individuel qui représente le thème

Deuxième étape

A partir des dessins, faire émerger les mots qui définissent la fraternité dans une vie d'écolier : entraide, coopération, solidarité, amitié, acceptation de la différence, partage...

Troisième étape

Choisir un seul mot de la deuxième étape et le décliner pour constituer les pages du carnet en diversifiant les techniques et les supports (dessin au crayon à bille, aux crayons de couleur, collages, photographies, papier calque, papier kraft, papier journal...)

3.2. Pour le second degré (collège et lycée) :

En arts plastiques, au collège comme au lycée, les apprentissages sont conduits au moyen de propositions ouvertes, de situations problèmes qui visent le passage de l'expérience aux connaissances. La pratique exploratoire et réflexive est privilégiée.

Dans ce cadre pédagogique, les élèves sont incités à réfléchir à une production artistique qui présente les enjeux de la thématique. Ils prennent des notes visuelles (croquis, photographies, vidéos) et écrites pour construire un projet, individuel ou collectif, traduisant une vision sensible, singulière et engagée de la notion de Fraternité. La réalisation est fixe ou mobile, elle met en jeu les notions associées à l'idée de fraternité : la relation à l'autre, la tolérance, le respect, l'égalité, la liberté, les différences et les ressemblances, la solidarité, la coopération,....

Des situations construites à partir d'incitations comme « tous différents mais tous semblables » ou « solitaire mais solidaire » pourront trouver des échos visuels dans la réalisation de grands formats.

La présentation de la production plastique sera particulièrement travaillée. Une attention sera ainsi portée aux outils de création, aux supports choisis et à la maîtrise technique.

Les références artistiques sur cette thématique sont nombreuses. On peut en retenir quelques uns et faire découvrir aux élèves des peintures romantiques comme « *La liberté guidant le peuple* » d'**Eugène Delacroix**, des images poétiques comme celles de **Fernand Leger** illustrant le texte « Liberté, j'écris ton nom » de Paul Eluard, ou encore des installations photographiques issues des projets **street art** de l'artiste **JR**.